



Léo Lagrange,  
un engagement  
éducatif  
au cœur des  
territoires



**léo lagrange**  
animation



# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

6 - 11 ans

ALAE JEAN JAURÈS

PERPIGNAN

De SEPTEMBRE 2025 à JUILLET 2026

N° de déclaration TAM (DDCS) : 0660016AP002225-E01

# SOMMAIRE

|              |   |
|--------------|---|
| INTRODUCTION | 4 |
|--------------|---|

|                                                        |          |
|--------------------------------------------------------|----------|
| <b>PARTIE 1 : PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL</b> | <b>7</b> |
|--------------------------------------------------------|----------|

|                                                  |          |
|--------------------------------------------------|----------|
| <b>1. PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE</b> | <b>8</b> |
|--------------------------------------------------|----------|

|                         |   |
|-------------------------|---|
| 1.1 Le contrat éducatif | 8 |
|-------------------------|---|

|                          |   |
|--------------------------|---|
| 1.2 Nos champs d'actions | 8 |
|--------------------------|---|

|                                         |          |
|-----------------------------------------|----------|
| <b>2. ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE</b> | <b>9</b> |
|-----------------------------------------|----------|

|                   |   |
|-------------------|---|
| 2.1 Le territoire | 9 |
|-------------------|---|

|                     |   |
|---------------------|---|
| 2.2 Les équipements | 9 |
|---------------------|---|

|                           |    |
|---------------------------|----|
| 2.3 Les espaces d'accueil | 10 |
|---------------------------|----|

|                     |    |
|---------------------|----|
| 2.4 La localisation | 11 |
|---------------------|----|

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| <b>PARTIE 2 : FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE</b> | <b>12</b> |
|--------------------------------------------------|-----------|

|                        |           |
|------------------------|-----------|
| <b>1. PUBLIC CIBLE</b> | <b>13</b> |
|------------------------|-----------|

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 1.1 Les caractéristiques générales | 13 |
|------------------------------------|----|

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| 1.2 Les capacités d'accueil | 13 |
|-----------------------------|----|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 1.3 Les effectifs prévisionnels | 13 |
|---------------------------------|----|

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| <b>2. MODALITÉS D'ACCUEIL</b> | <b>14</b> |
|-------------------------------|-----------|

|                                 |    |
|---------------------------------|----|
| 2.1 Les modalités d'inscription | 14 |
|---------------------------------|----|

|                                   |    |
|-----------------------------------|----|
| 2.2 Les modalités de restauration | 15 |
|-----------------------------------|----|

|                       |    |
|-----------------------|----|
| 2.3 Les journées type | 16 |
|-----------------------|----|

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| <b>PARTIE 3 : DÉROULÉ DES AXES PÉDAGOGIQUES</b> | <b>18</b> |
|-------------------------------------------------|-----------|

|                                           |           |
|-------------------------------------------|-----------|
| <b>1. BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT</b> | <b>19</b> |
|-------------------------------------------|-----------|

|                                             |    |
|---------------------------------------------|----|
| 1.1 Des caractéristiques par tranches d'âge | 19 |
|---------------------------------------------|----|

|                                                          |    |
|----------------------------------------------------------|----|
| 1.2 Un accueil inclusif pour l'ensemble des perpignanais | 20 |
|----------------------------------------------------------|----|

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| <b>2. DÉCLINAISON DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES</b> | <b>21</b> |
|--------------------------------------------------|-----------|

|                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.1 Éducation ! Innovation ! Mobilisation : Projet éducatif de la Fédération | 21 |
|------------------------------------------------------------------------------|----|

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| 2.2 Le projet éducatif du territoire de Perpignan | 24 |
|---------------------------------------------------|----|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| 2.3 Nos objectifs pédagogiques | 25 |
|--------------------------------|----|

|                                                |           |
|------------------------------------------------|-----------|
| <b>PARTIE 4 : IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS</b> | <b>27</b> |
|------------------------------------------------|-----------|

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| <b>1. PROJET D'ANIMATION</b> | <b>28</b> |
|------------------------------|-----------|

|                              |    |
|------------------------------|----|
| 1.1 Notre démarche de projet | 28 |
|------------------------------|----|

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| 1.2 Le plan des espaces d'animation | 28 |
|-------------------------------------|----|

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| 1.3 La typologie des activités | 30 |
|--------------------------------|----|

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| <b>2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL</b> | <b>32</b> |
|----------------------------------|-----------|

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| 2.1 L'accueil du matin, pour un réveil en douceur | 32 |
|---------------------------------------------------|----|

|                                              |    |
|----------------------------------------------|----|
| 2.2 La pause méridienne, un temps de partage | 32 |
|----------------------------------------------|----|

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| 2.3 L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation | 33 |
|--------------------------------------------------|----|

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| 2.4 Les mercredis, c'est en jouant qu'on apprend | 34 |
|--------------------------------------------------|----|



## **PARTIE 5 : MODALITÉS ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE** 35

### **1. MOYENS HUMAINS** 36

1.1 Une équipe éducative engagée et impliquée 36

1.2 La place des familles dans un processus de coéducation 37

### **2. MOYENS PÉDAGOGIQUES** 39

2.1 Des outils éducatifs pour construire l'avenir 39

2.2 Des espaces formatifs au service de nos équipes 39

### **3. PARTENARIATS** 40

### **4. MOYENS FINANCIERS** 40

## **PARTIE 6 : ÉVALUATION** 41

### **1. DÉFINITION DES TERMES** 42

### **2. DOCUMENTS CADRES** 42

2.1 Notre charte de qualité enfance 42

2.2 Notre kit de la posture éducative 43

### **3. RÉUNIONS D'ÉQUIPE** 44

### **4. BILANS** 44

4.1 Des temps de restitution avec les enfants 44

4.2 Une enquête de satisfaction des familles 45

4.3 Des bilans annuels 45

## **PARTIE 7 : COMMUNICATION** 46

### **1. OUTILS DE COMMUNICATION** 47

### **2. RELATION AUX FAMILLES** 48

### **3. ANIMATION DU RÉSEAU LÉO LAGRANGE** 49

3.1 Le réseau National Enfance (RNE) 49

3.2 Les réseaux locaux 49

## **LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE** 50



# INTRODUCTION

Vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui sera proposé par l'équipe d'animation aux enfants qui sont inscrits à l'accueil périscolaire Jean Jaurès de *Perpignan*, alors ce projet pédagogique est fait pour vous !

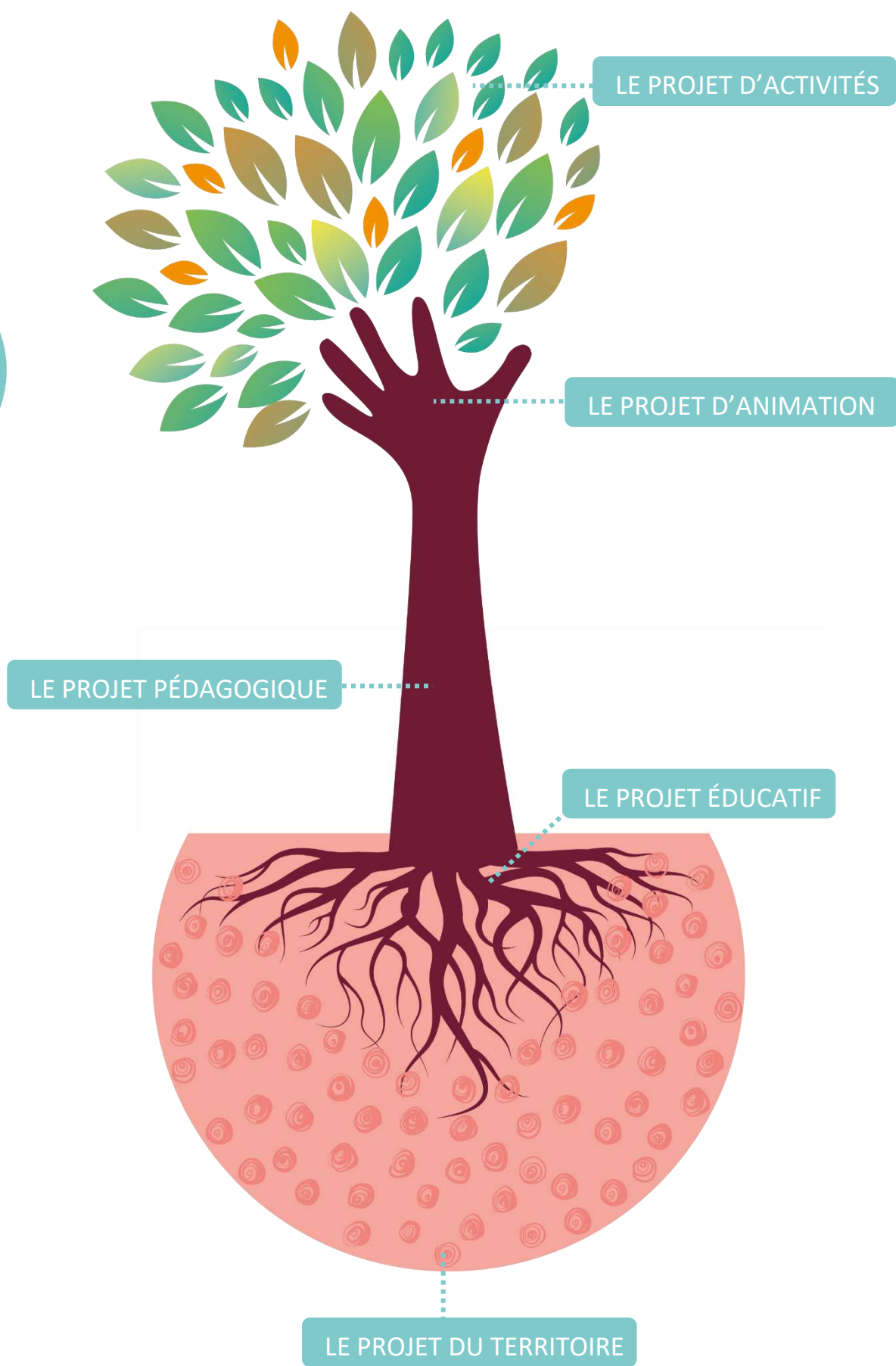
Fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation, le projet pédagogique :

- ★ *C'est un document obligatoire qui fait partie du projet d'établissement et décline de manière concrète les conditions de mise en œuvre du PEDT de la commune de Perpignan et du projet éducatif de la Fédération Leo Lagrange.*
- ★ *C'est un document unique à chaque structure d'accueil enfance, toujours en accord avec nos missions éducatives et les valeurs que nous portons à la Fédération Léo Lagrange.*
- ★ *C'est aussi un outil de management pour la direction enfance, un support de travail pour les équipes d'animation dans le suivi des conditions de déroulement et conduite de projets.*
- ★ *C'est un document clair et facile d'accès qui permet de donner du sens au travail des professionnels enfance, aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.*
- ★ *C'est un document accessible aux familles qui présente les moyens mis en œuvre pour favoriser l'éveil, l'épanouissement et le développement de leurs enfants.*
- ★ *Enfin, c'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les familles et les partenaires qui peut être amené à évoluer d'une période à l'autre.*

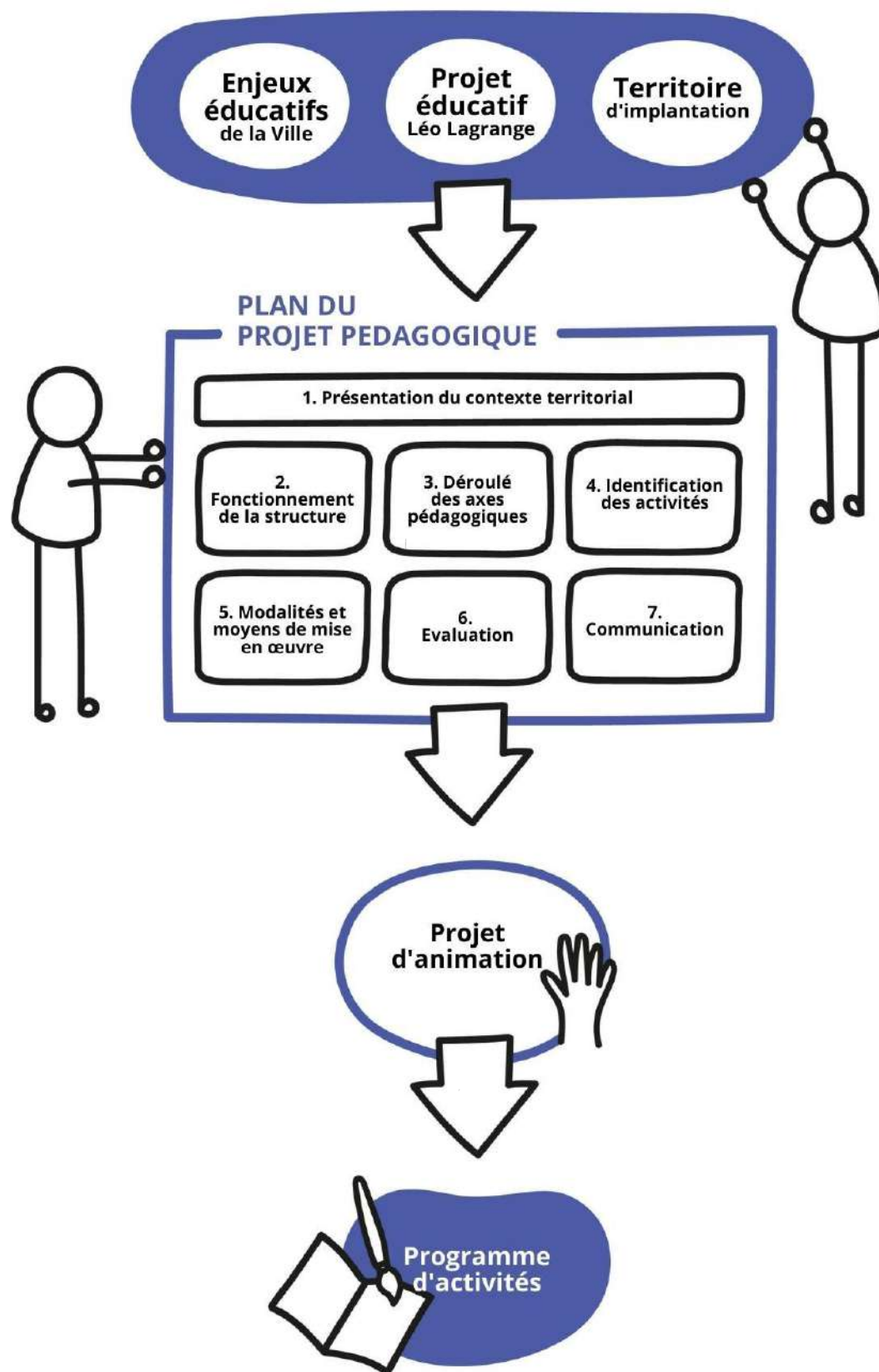
Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition !

En vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe de l'accueil de loisirs ALAE JEAN JAURES



Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs s'inscrit en déclinaison de **ces trois cadres** :





# **PARTIE I :**

## **PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL**

# 1. Présentation de la politique éducative

## 1.1 Le contrat éducatif

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offres en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaires, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».



## 1.2 Nos champs d'actions

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 7 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 6 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 7 ALAE périscolaires et 5 ALSH Extrascolaires que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

## 2. Environnement de la structure

### 2.1 Le territoire

Perpignan se situe dans le département des Pyrénées-Orientales (66), en région Occitanie, plus particulièrement dans le nord de la ville, autour des secteurs du Vernet (Bas-Vernet, Moyen-Vernet et Haut-Vernet). Elle est la préfecture du département et se trouve à proximité de l'Espagne (30 km de la frontière) et de la mer Méditerranée (13 km).

La commune s'étend sur 68,07 km<sup>2</sup>, avec une densité de population d'environ 1 870 habitants/km<sup>2</sup> (source INSEE). Perpignan est découpée en plusieurs quartiers, dont le secteur nord (Vernet) où sont implantées nos structures.

- ★ Sa localisation et sa configuration urbaine en font une commune attractive notamment pour :  
Sa diversité sociale et culturelle, avec une population d'origines variées (France, Maghreb, Afrique subsaharienne, Espagne).
- ★ Son accessibilité : réseau de bus Sankéo, proximité des axes routiers A9 et RN9, gare TGV et aéroport de Perpignan-Rivesaltes.
- ★ Son cadre de vie en renouvellement : des espaces verts et des projets de réhabilitation urbaine (QPV – Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville).

Le secteur du Vernet (nord de Perpignan) est particulièrement concerné par des enjeux socio-économiques spécifiques :

- Forte précarité : taux de pauvreté élevé, notamment dans les quartiers Bas-Vernet ancien et Diagonale du Haut-Moyen-Vernet (jusqu'à 75 % des habitants sous le seuil de pauvreté).
- Population jeune : une part importante des habitants sont des enfants et adolescents issus de familles nombreuses.
- Mixité sociale et culturelle : la richesse des cultures cohabitant dans le quartier est un levier pour des projets éducatifs inclusifs.

La commune de Perpignan et le quartier du Vernet ont connu un essor particulier ces dernières années :

- ★ De nombreuses familles se sont installées dans le secteur, notamment grâce à l'offre de logements sociaux.
- ★ Des infrastructures éducatives et sociales ont été renforcées (écoles, médiathèques, centres sociaux, rénovations d'aires de jeux).
- ★ Un programme de renouvellement urbain est en cours (ANRU – Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).

Ces éléments font du territoire un environnement riche et stimulant, mais également porteur de défis pour les structures d'accueil collectif de mineurs, qui y jouent un rôle essentiel en termes de lien social et d'accompagnement éducatif.

## 2.2 Les équipements

Perpignan, commune urbaine de plus de 120 000 habitants (INSEE 2022), comprend un tissu dense d'équipements dans le nord (Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Haut-Vernet), particulièrement adaptés aux besoins des familles et jeunes enfants :

### ➤ Équipements scolaires

- Écoles maternelles et primaires : Victor Hugo, Jean Jaurès, Duruy, Pasteur, Émile Roudayre, Georges Dagneaux, Pont Neuf.
- Collèges : Sébastien Pons et Marcel Pagnol (REP+).

### ➤ Équipements sportifs

- Stade Sbroglia : principal terrain de football pour activités scolaires et périscolaires.
- Gymnases : Diaz (Victor Hugo) et Jean Galia.
- Aires multisports : city-stades répartis dans les trois zones du Vernet.
- Boulodromes : notamment le boulodrome Muchard (Haut Vernet).
- Centre aquatique Arlette Franco : pour la natation, situé à proximité.

### ➤ Équipements culturels

- Théâtres :
  - Théâtre Primavera (6 avenue du Languedoc, Quartier Haut-Vernet) : salle de spectacles et billetterie locale, programmation pour enfants et familles.
  - Théâtre de l'Archipel : scène nationale pluridisciplinaire inaugurée en 2011 (théâtre, danse, cirque, musique).
  - Théâtre municipal Jordi Père Cerdà : théâtre à l'italienne en centre-ville
  - La Comédie des K'talents (café-théâtre convivial, Haut-Vernet)
  - Théâtre de l'Échappée (Moyen-Vernet).
- Cinémas : Le Castillet, Méga Castillet, CGR Méga, accessibles en centre-ville.
- Bibliothèque / médiathèque : construction en cours d'un équipement culturel d'environ 1 000–1 230 m<sup>2</sup> dans le Vernet, ouverture planifiée fin 2025.

### ➤ Vie associative

- Maisons de quartier / centres sociaux : actifs à Haut-Vernet et Bas-Vernet, proposant animations, accompagnement familial et ateliers.
- Associations : clubs sportifs (football, arts martiaux, danse), structures solidaires (Restos du Cœur, Croix-Rouge), associations de parents d'élèves et clubs de prévention.

Ce réseau complet d'équipements, en cours de renouvellement et souvent de proximité, offre un cadre très favorable pour la mise en place de projets pédagogiques innovants, favorisant la culture, le sport et l'inclusion des enfants.

### 2.3 Les espaces d'accueil

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces composés d'un mobilier adapté.

#### À l'intérieur :

- ★ *Les locaux du centre de loisirs de l'ALAE/ALSH JAURES primaire desservant : le bureau de la direction, les toilettes (dont un WC pour les personnes en situation d'handicap), les salles d'animations, Une autre salle d'activité partagé avec l'école, le coin cuisine et rangement, un coin bibliothèque, un placard qui sert au rangement du matériel sport et un autre placard qui sert au rangement des activités manuelles. Lieu convivial et chaleureux, c'est ici que l'on trouve l'espace famille dédié à l'information lorsque les parents viennent récupérer leur enfant.*
- ★ *Un bureau de direction accessible pour des rendez-vous avec les familles, des rendez-vous avec les différents partenaires (école, mairie, intervenant, Léo Lagrange,) des convocations avec les membres de l'équipe d'animation, des moments d'échanges.*
- ★ *3 salles d'activités dont une salle d'activité partagé avec l'école, avec une surface d'à peu près 15-20 m<sup>2</sup> par salles d'activités. Une salle qui sert plus à l'accueil des enfants entre 6-8 ans, avec les armoires à jeux de société. Une autre salle qui sert plus à l'accueil des enfants entre 8-11 ans, avec les placards servant aux activités manuelles. La dernière salle, celle qui est partagée avec l'école, nous l'utilisons pour des espaces ludothèques. Les salles servent également pour la garderie du soir ainsi que pour le centre de loisirs l'été.*
- ★ *Un espace bibliothèque, avec des canapés et des livres. Cette salle permet à se détendre, et à faire des activités calmes.*
- ★ *Un espace jeux sportif, permettant de ranger tout le matériel sportif que nous avons sur la structure.*
- ★ *Un bloc sanitaire composé d'1 WC adulte, de 2 WC faciles d'accès pour les plus petits dont 1 WC adapté pour les personnes en situation de handicap.*
- ★ *Un local cuisine aménagé d'un frigo, d'un four, d'un micro-onde, d'une plonge aux normes ; qui permet une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité*

#### À l'extérieur :

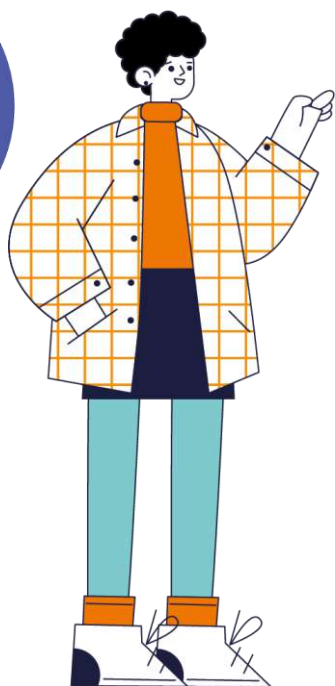
- ★ *1 cour d'une surface d'à peu près 200 m<sup>2</sup> avec des aménagements sportifs, une marelle, 4 paniers de baskets, 2 cages de football, un terrain de sport annexe.*
- ★ *1 salle de classe d'une surface de 30 m<sup>2</sup> environs, ou l'on accueille les enfants de la garderie du matin.*
- ★ *Un bloc sanitaire garçon et un bloc sanitaire fille, permettant l'accès aux toilettes lorsque nous sommes à l'extérieur.*
- ★ *Un espace jardin, grillagé et fermé, donnant accès sur les locaux du centre de loisirs. Dans l'attente que les travaux soient finis pour pouvoir profiter de cet endroit.*

*Une cantine qui a une capacité d'accueil de 60 personnes, adultes compris, en simultané et où les repas sont adaptés aux régimes végétarien et classique. Les menus sont affichés, ainsi que les allergènes. Le service de la cantine s'effectue sous forme d'un self.*

## 2.4 La localisation

L'ALAE se situe dans le groupe scolaire JEAN JAURES élémentaire. Nous avons nos locaux dans un bâtiment a part de l'école primaire.

Nous sommes dans le quartier Vernet-Salanque. En face de l'entrée de l'école, il y a le bâtiment du centre social, une adresse importante dans le quartier.



### ALAE JEAN JAURÈS

*Chemin del Vives  
Ecole Jean Jaurès, chemin del Vives  
66000, PERPIGNAN*

*Téléphone :06.25.64.76.22  
Mail: [jaures.perpignan@leolagrange.org](mailto:jaures.perpignan@leolagrange.org)  
Web: [ALAE Jean Jaurès – Accueil de loisirs Léo Lagrange de Perpignan](#)*



## **PARTIE 2 :**

# **FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE**

# 1. Public cible

## 1.1 Les caractéristiques générales

L'accueil de loisirs de l'ALAE JEAN JAURÈS est fréquenté par un public aux catégories socio-professionnelles très diverses, de primo-arrivants, avec une forte mixité sociale, avec différents schémas familiaux... Il s'agit là d'une caractéristique importante de notre public, une richesse sur laquelle nous appuierons notre démarche pédagogique.

Sur notre ALAE, nous accueillons tous les enfants avec la volonté d'être utiles à leur éducation et à la construction d'un futur citoyen. En effet, il est important pour nous de s'adapter aux différences et aux caractéristiques de chacun afin d'être dans une démarche pleinement inclusive.

## 1.2 Les capacités d'accueil

L'accueil de loisirs peut accueillir 52 enfants maximum sur les temps périscolaires en respectant les taux d'encadrement réglementaires, à savoir :

- ★ Sur les accueils périscolaires organisés dans le cadre d'un PEDT, il faut 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans.
- ★ Lorsque l'effectif accueilli est inférieur ou égal à 50 mineurs, le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement.
- ★ 50% minimum de l'effectif d'encadrement doit être composé de diplômés et 20% maximum de l'effectif total d'encadrement peut ne pas avoir de qualification spécifique (BAFA, BAFD ou équivalence).

Les enfants sont accueillis à la cantine de 11h45 à 14h, ou sous la forme de l'inscription aux temps de garderie qui sont : 7h45-8h35, 11h45-12h15, 13h30-14h et 17h-18h15.

## 1.3 Les effectifs prévisionnels

| Accueil périscolaire | Ouverture (Jours - périodes - horaires)                                   | Nbre de jours d'ouverture par an                                            | TOTAL* (Juin 2025)               |
|----------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
|                      |                                                                           |                                                                             | 6 – 11 ans                       |
| Le matin             | Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi<br>7h45-8h35                                | 139 jours                                                                   | Inscrit : 35<br>Présence : 10-15 |
| La pause méridienne  | Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi<br>11h45-14h                                | 139 jours                                                                   | Inscrit : 53<br>Présence : 40-45 |
| Le soir              | Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi<br>17h-18h15                                | 139 jours                                                                   | Inscrit : 35<br>Présence : 28-32 |
|                      | Du 1 <sup>er</sup> septembre au 3 juillet inclus, hors vacances scolaires | Tous les jours, sauf mercredi, week-end, jours fériés et vacances scolaires | Capacité midi : 52 enfants max   |

\*Cf : Déclaration TAM DDCCS

## 2. Modalités d'accueil

### 2.1 Les modalités d'inscriptions

Les inscriptions se font auprès de *la mairie*. La famille doit remplir un dossier d'inscription, et il doit être envoyé par courrier à la DAEE – 10 rue du Castillet – 66000 PERPIGNAN, ou envoyé par mail à l'adresse suivante : [portail.famille@mairie-perpignan.com](mailto:portail.famille@mairie-perpignan.com)

*L'inscription est obligatoire pour tous les accueils périscolaires et la restauration avant le premier accueil. Seuls les enfants dont l'inscription est validée par la ville sont accueillis et pris en charge par l'équipe de l'ALAE. Une confirmation est transmise à la famille informant de la date d'effet de l'inscription.*

Un accès via le Portail famille est mis en place par la mairie pour les inscriptions aux temps de cantine et de garderie.

| PÉRIODE CONCERNÉE                                          | MODALITÉS D'INSCRIPTIONS *                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accueil périscolaire<br>(Lundi ; mardi ; jeudi ; vendredi) | Inscription au plus tard 72h avant auprès de la mairie ou du portail famille<br>Annulation au plus tard 72h avant auprès de la mairie ou du portail famille |

\* Vous retrouverez dans le règlement toutes les modalités d'inscriptions et d'annulations.



## 2.2. Les modalités de restauration



La restauration des enfants est assurée grâce à un partenariat entre le Syndicat mixte Pyrénées-Méditerranée (SYM PM) et le prestataire de restauration Elior.

Partenariat avec le SYM Pyrénées-Méditerranée

Le SYM PM est un syndicat intercommunal qui gère la restauration collective pour plusieurs communes, dont Perpignan. Il coordonne :

- La préparation et la livraison des repas dans les écoles et accueils de loisirs.
- Les commissions de menus où se réunissent les différents acteurs (collectivités, prestataires, équipes éducatives) pour valider des repas variés et équilibrés.
- Des animations pédagogiques autour de l'alimentation : Semaine du goût, ateliers « Mini Toques », découverte de produits locaux, et actions de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire.

Collaboration avec Elior

Elior, prestataire retenu par le SYM PM, est en charge de la confection des repas. L'entreprise développe des concepts éducatifs comme « La Récré des Papilles », visant à :

- Apprendre aux enfants à devenir autonomes (self-service, choix des quantités adaptées).
- Sensibiliser au goût et à la diversité alimentaire.
- Réduire le gaspillage alimentaire par des gestes écoresponsables.

Enjeux pédagogiques et rôle de l'équipe d'animation

Les temps de restauration sont pensés comme des moments éducatifs à part entière. Ils permettent de :

- Éduquer au goût et à l'équilibre alimentaire : accompagner les enfants dans la découverte de nouvelles saveurs et la compréhension d'un repas équilibré.
- Favoriser l'autonomie : responsabiliser les enfants dans le choix des aliments et la gestion de leurs portions.
- Développer des valeurs de respect : respect des autres, du personnel, du matériel et de l'environnement (tri des déchets, lutte contre le gaspillage).

L'équipe d'animation joue un rôle essentiel en veillant au bon déroulement du repas et en accompagnant les enfants dans une approche positive et bienveillante de l'alimentation.

## 2.3 Les journées type

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. Nous veillons à ce que la journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant. Sachant que certaines animations ou sorties nécessitent une organisation particulière, ces journées type sont donc simplement à titre indicatif.



### Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

**7h45 - 8h35**

Arrivées échelonnées et  
accueil des familles

*Temps calmes ; petits jeux  
et activités*

**8h45 - 11h45**

Temps scolaire

**11h45-12h30**

Temps de garderie  
Départ échelonné

**13h30-14h00**

Temps de garderie

**11h45- 14h00**

Pause méridienne

*(Temps de repas, projet  
d'activités le lundi, l'enfant  
choisit son temps le vendredi,  
activités diverses, jeux libres,  
temps calme)*

**14h – 17h**

Temps scolaire

**17h - 18h15**

Temps de garderie

*(Goûter, Aide aux devoirs lundi  
mardi et jeudi ; projet  
d'activités le vendredi)*

Accueil des familles et départ  
échelonné

*(Accueil des familles à  
l'intérieur jusqu'à 18h, et après  
accueil au niveau du portail,  
transmission d'informations)*



## **PARTIE 3 :**

# **DÉROULÉ DES AXES PÉDAGOGIQUES**

# 1. Besoins spécifiques de l'enfant

## 1.1 Des caractéristiques par tranches d'âge

L'accueil de loisirs *JEAN JAURÈS* est ouvert à tous les enfants âgés de 6 à 11 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différents publics dont voici les principales caractéristiques selon le ministère de l'Éducation nationale :

| 6-8 ans                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 9-11 ans                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne maîtrise corporelle</li> <li>• Respect de la pudeur</li> <li>• Besoin de se confronter aux autres</li> <li>• Besoin de se dépenser</li> <li>• Récupère rapidement</li> </ul>                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Début de la puberté et des transformations physiques</li> <li>• Croissance variable selon les jeunes</li> <li>• Corps maladroît et manquant d'assurance</li> <li>• Désir de se dépasser</li> </ul>                                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souhaite prendre des responsabilités à la hauteur de ses capacités</li> <li>• Veut faire seul</li> <li>• Souhaite construire ensemble</li> <li>• Importance de la vie de groupe</li> <li>• Notion de partage plus développée pour se faire des amis</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'intègre dans un groupe</li> <li>• Importance croissante de la vie sociale</li> <li>• Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité</li> <li>• Identification à des figures d'autorité</li> <li>• Souhaite être valorisé</li> <li>• Esprit de compétition</li> </ul> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sait lire et écrire</li> <li>• Curieux, a besoin d'explications, de savoir, de comprendre</li> <li>• Début de l'esprit critique</li> <li>• Acquisition de la notion de temps et d'espace</li> <li>• Imaginaire présent, intérêt pour les fabulations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conquête et maîtrise des techniques</li> <li>• Intérêt pour les créations élaborées</li> <li>• Esprit d'équipe et de compétition</li> <li>• Réflexion et raisonnement critiques</li> </ul>                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Souhaite qu'on lui fasse confiance</li> <li>• A besoin de sécurité</li> <li>• S'identifie aux autres</li> </ul>                                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affirmation de la personnalité</li> <li>• Détachement du milieu familial</li> <li>• Souhaite être autonome</li> <li>• Émotivité affective</li> </ul>                                                                                                                             |

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique en lien avec les besoins identifiés sur le territoire.

Nous attachons une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans. Dans cette période où leur vie s'accélère au rythme de la journée, notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. Enfin, à un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui l'entoure.

## 1.2 Un accueil inclusif pour l'ensemble des Perpignanais

Par ses missions complémentaires à l'école, l'accueil de loisirs joue un rôle essentiel dans l'inclusion de tous les enfants. C'est pour cela que le projet pédagogique de l'accueil de loisirs JEAN JAURÈS a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des publics et notamment les enfants en situation de handicap.

Notre volonté de faciliter l'accès aux loisirs pour tous se concrétise par le développement d'actions et de dispositifs coordonnés favorisant les loisirs aux particularités des enfants, dans une réelle démarche d'inclusion sociale. En effet, nous pensons que lorsque la place de l'enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques est réfléchie en amont, dans une logique de pleine participation aux temps collectifs, alors les effets sont bénéfiques pour tous les enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs JEAN JAURÈS, nous veillons à :

- ★ *Écouter et accompagner les parents dans leur recherche de solutions de garde et de loisirs éducatifs pour leurs enfants, en partenariat avec les services institutionnels*
- ★ *Préparer l'arrivée des enfants en amont de leur accueil : visite des lieux, sensibilisation de l'équipe, aménagement des locaux, renfort d'encadrement, etc.*
- ★ *Communiquer avec les familles autour des besoins, des forces et des difficultés des enfants pour mieux s'adapter et favoriser leur inclusion au sein de la structure*
- ★ *Mettre en conformité nos actions avec l'environnement réglementaire de l'accueil de mineurs en situation de handicap dans les structures de loisirs*
- ★ *Faciliter la compréhension des enfants en adaptant les objectifs, les consignes ou la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs*
- ★ *Veiller à l'affichage des PAI à la cantine, réserver une attention particulière aux enfants qui le nécessitent, notamment sur le plan de la santé ou en termes de surveillance*
- ★ *Accompagner les enfants dans les actes du quotidien : manipulation d'objets, gestion du matériel, déplacements, aide à la prise des repas, etc.*
- ★ *Prendre appui sur les aptitudes et les intérêts de chaque enfant au sein du groupe et mieux favoriser l'apprentissage entre pairs*
- ★ *Promouvoir l'égalité et la diversité auprès des enfants en mettant en place des ateliers de sensibilisation, en instaurant des temps de parole*
- ★ *Former, outiller et rassurer le personnel aux différents types de handicap et aux modes d'accueil spécifiques*

Nous nous inscrivons donc, au-delà de l'application des Lois du 11 février 2005 et du 8 juillet 2013, dans une démarche d'accueil volontariste où :

- ★ *Nous sommes signataires de la Charte de Déontologie pour l'accueil des personnes handicapées dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées*
- ★ *Nous mettons à disposition des équipes et des structures accueillant des enfants en situation de handicap, un Guide d'entretien afin d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap et de sa famille autour d'un parcours individualisé et sécurisé*
- ★ *Nous garantissons aux équipes encadrantes une sensibilisation et une formation aux différentes formes de handicap et postures d'accueil inclusives.* L'accueil de loisirs collabore avec le Pôle ressources Hand'Avant 66, association basée à Perpignan et spécialisée dans l'accompagnement à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap. Ce partenariat permet :
  - D'informer et d'orienter les familles désireuses d'inscrire leur enfant en accueil collectif de mineurs.
  - D'accompagner les équipes éducatives dans la préparation et la mise en place d'un accueil individualisé adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.
  - De proposer des ressources pédagogiques et des conseils pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les enfants.

En 2025, un grand nombre d'animateurs et directeurs de la structure ont également bénéficié d'une formation dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap, consolidant ainsi les compétences de l'équipe pour répondre aux besoins d'inclusion.



## 2. Déclinaison des objectifs pédagogiques

### 2.1 Éducation ! Innovation ! Mobilisation : Projet éducatif de la Fédération

Éducation ! Innovation ! Mobilisation ! Tels sont les trois mots-clés structurants de notre Manifeste « Nous demain ! Pour un progrès durable et partagé ». Ce nouveau texte fondateur a pour ambition de décrire le regard que porte la Fédération Léo Lagrange sur le monde d'aujourd'hui.

Quant à notre projet éducatif, accessible à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers, il est le fruit d'un travail collectif entre les salariés, les bénévoles et les administrateurs de la Fédération Léo Lagrange : une belle aventure humaine qui a permis de transformer nos convictions en intentions.

En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout l'intérêt pour les autres. Cela passe par :

- ★ *La défense de six valeurs fondamentales : l'égalité, la liberté, la fraternité, la participation de tous, la justice sociale, la laïcité*
- ★ *L'expérience de toutes les mixités : sociale, culturelle, générationnelle, mixité des genres*
- ★ *L'utilisation de quatre leviers d'actions majeurs : investir le temps libre pour grandir et s'émanciper, développer ses capacités à penser le monde, accompagner les initiatives et les projets, éduquer et former tout au long de la vie.*



C'est en s'appuyant sur les 5 principes fondamentaux du « Projet éducatif, spécial enfance » que nos équipes proposent quatre leviers d'intervention : des démarches éducatives démocratiques, des projets ludo-éducatifs innovants et évalués, des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté et un accès facilité à la diversité culturelle.

Ainsi, l'objectif des loisirs éducatifs de Léo Lagrange est bien de permettre l'émancipation de toutes et tous. Rappelons-nous que nos structures d'accueil sont des espaces complémentaires de la famille et de l'école suffisamment souples pour concevoir des temps éducatifs, de loisirs et de détente.

## LE PROJET ÉDUCATIF, SPÉCIAL ENFANCE

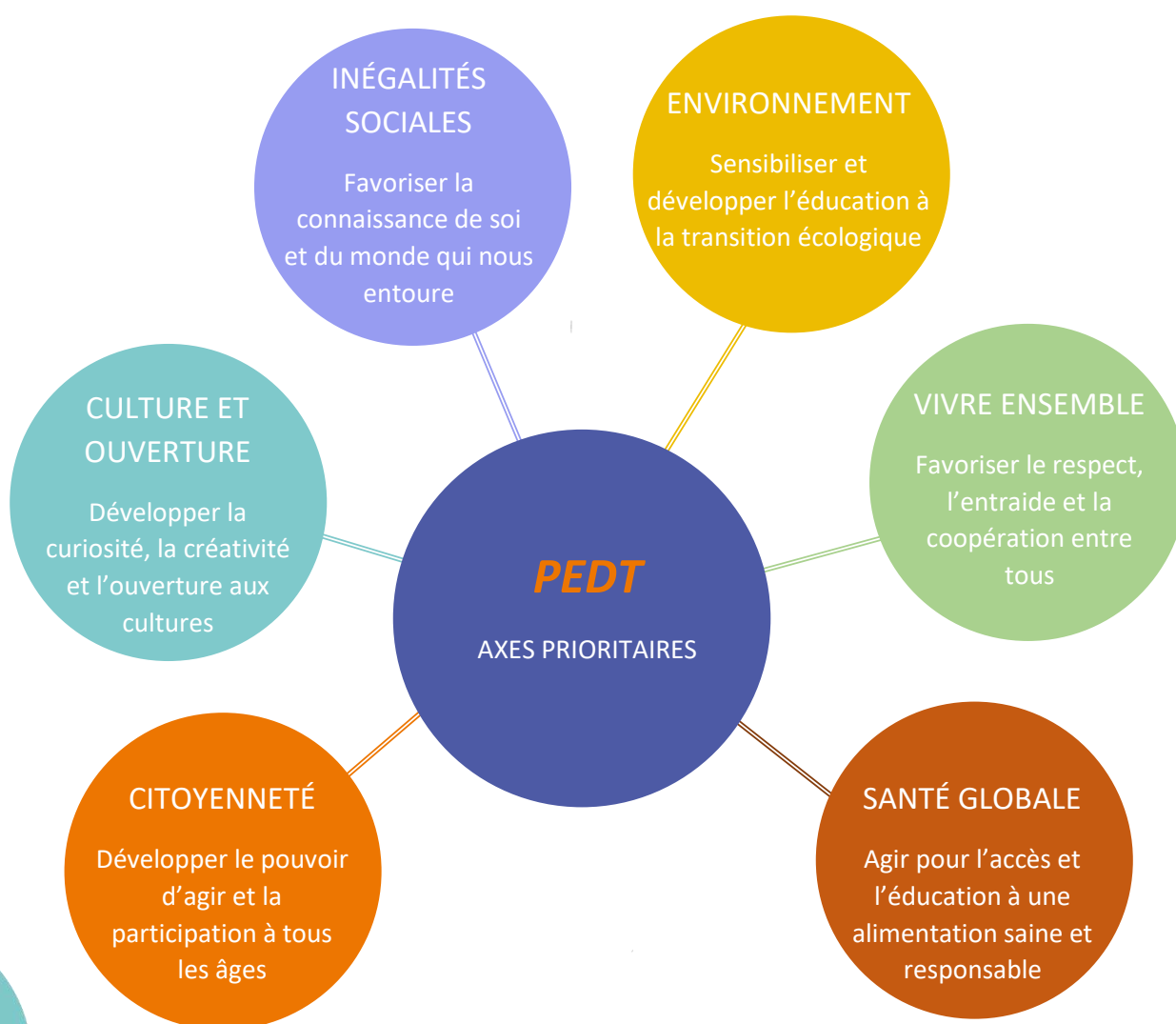
Ci-dessous, nos ambitions éducatives en direction des enfants de l'accueil de loisirs JEAN JAURÈS :

- ★ *S'opposer à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes*
- ★ *Être à l'écoute de notre territoire en nous appuyant sur toutes ses potentialités, notamment en termes d'infrastructures, d'environnement, de partenariats (la ville de Perpignan, l'école JEAN JAURÈS, le théâtre de l'archipel, les divers intervenants,)*
- ★ *Mettre en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants*
- ★ *Déclencher, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissage faisant appel au plaisir et à la motivation*
- ★ *Susciter l'esprit critique et favoriser le débat par le biais des programmes et outils enfance de la Fédération Léo Lagrange*
- ★ *Valoriser chaque enfant et faire de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative*
- ★ *Permettre à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles*
- ★ *Combattre les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous*
- ★ *Favoriser un accueil inclusif en prenant en considération les besoins et particularités de chaque enfant*



## 2.2 Le projet éducatif du territoire de Perpignan

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Véritable outil de collaboration locale, il nous permet d'assurer une meilleure articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.



### 2.3 Nos objectifs pédagogiques

Notre équipe souhaite affirmer, par la pédagogie mise en place dans les différents espaces gérés par Léo Lagrange, les valeurs de la Fédération et les fondamentaux de son projet éducatif :

- ★ *L'enfant dans sa singularité : faire de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs*
- ★ *L'enfant acteur : placer l'enfant au cœur de son accueil de loisirs*
- ★ *Une équipe engagée et impliquée : adopter une posture professionnelle exemplaire au quotidien*
- ★ *La place des familles : favoriser le processus de coéducation*
- ★ *Un accueil qui s'inscrit dans un territoire : construire des partenariats locaux*

Ces différents objectifs seront pris en compte et déclinés tout au long de l'année au travers de nos différentes actions et activités proposées :

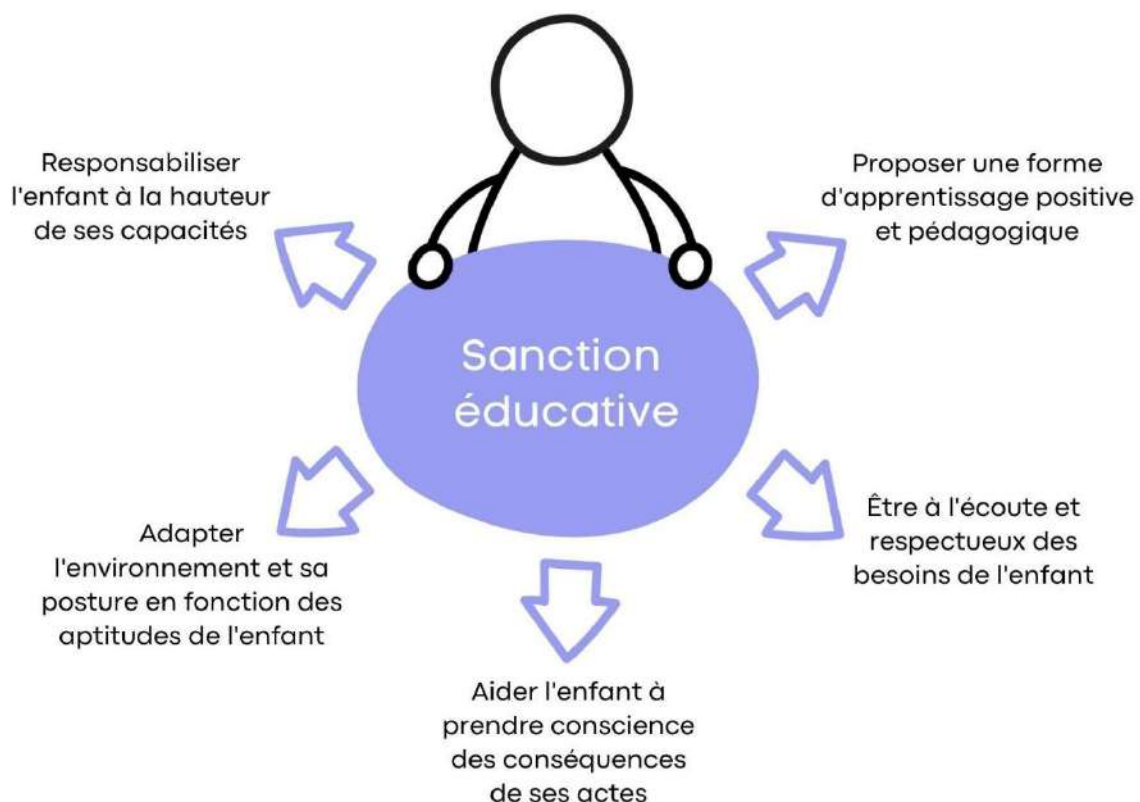
| Objectifs généraux                                                                                 | Objectifs intermédiaires                                                                                                                                                                                                                                       | Objectifs opérationnels                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Ils répondent à un besoin et permettent de définir les intentions que l'on donne au projet.</i> | <i>Ils fixent des axes de travail et permettent de préciser les étapes pour répondre à l'objectif général.</i>                                                                                                                                                 | <i>Ils sont mesurables et permettent d'élaborer des actions concrètes et précises afin de répondre aux objectifs intermédiaires.</i>                                                                    |
| <b>Développer la citoyenneté et l'esprit critique</b>                                              | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager la participation des enfants à la vie collective</li> <li>2. Développer leur esprit critique face à l'information et aux écrans</li> <li>3. Promouvoir l'égalité et le respect des différences</li> </ol> | <p>Mise en place de conseils d'enfants</p> <p>Atelier débats philosophiques adaptés</p> <p>Jeux coopératifs autour de l'égalité et de la solidarité</p>                                                 |
| <b>Favoriser la créativité, la culture et l'ouverture sur le monde</b>                             | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Découvrir de nouvelles formes artistiques</li> <li>2. Valoriser la culture locale et l'ouverture aux cultures du monde</li> <li>3. Stimuler l'imagination et l'innovation chez l'enfant</li> </ol>                   | <p>Ateliers artistiques (arts plastiques, théâtre, musique, danse, chant, ...)</p> <p>Inviter des intervenants extérieurs (artistes, associations, ...)</p> <p>Organisation de journées découvertes</p> |
| <b>Éducation au développement durable et au bien-être</b>                                          | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir l'égalité et le respect des différences</li> <li>2. Stimuler l'imagination et l'innovation chez l'enfant</li> <li>3. Développer la conscience écologique par l'action</li> </ol>                          | <p>Projet jardin pédagogiques</p> <p>Goûters « zéro déchet »</p> <p>Atelier cuisine</p> <p>Autour du recyclage</p>                                                                                      |
| <b>Rendre l'enfant acteur de son parcours et renforcer l'autonomie</b>                             | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Permettre aux enfants de faire des choix éclairés</li> <li>2. Valoriser leurs initiatives et projets</li> <li>3. Développer la confiance en soi</li> </ol>                                                           | <p>Mise en place du « projets enfants »</p> <p>Temps d'expression libre</p> <p>Célébrer les réussites individuelles et collectives</p> <p>Choix de l'enfant, boîte à idées</p>                          |
| <b>Vivre ensemble, coopérer et respecter les règles</b>                                            | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe</li> <li>2. Promouvoir l'inclusion et la tolérance</li> <li>3. Apprendre à gérer les conflits de manière constructive</li> </ol>                                          | <p>Jeux coopératifs et sportifs</p> <p>Ateliers « médiateurs d'enfants »</p> <p>Rituels de groupe</p> <p>Coin calme</p>                                                                                 |
| <b>Développer le numérique responsable et créatif</b>                                              | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibiliser à l'usage raisonné du numérique</li> <li>2. Utiliser les outils numériques comme support de créativité</li> <li>3. Prévenir les risques liés aux écrans et aux réseaux sociaux</li> </ol>               | <p>Atelier photos, vidéos</p> <p>Discussions adaptées</p> <p>Jeux pour avoir l'équilibre « déconnectés »</p>                                                                                            |

Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront le vivre ensemble et la cohésion de groupe, l'équipe éducative veille à :

- ★ *Instaurer avec les enfants des règles communes impliquant des droits et des devoirs*
- ★ *Mettre en place des rituels de début et de fin pour favoriser le débat*
- ★ *Proposer un programme adapté et varié, tout en laissant une liberté de choix*
- ★ *Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités*
- ★ *Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion*
- ★ *Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités*
- ★ *Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées*
- ★ *Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles*

Nous apportons une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

Pour cela, nous travaillons autour de la notion de sanction éducative et non pas de punition, car nous pensons que la sanction éducative aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





## **PARTIE 4 :**

# **IDENTIFICATION DES ACTIVITÉS**

# 1. Projet d'animation

## 1.1 Notre démarche de projet

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus ou moins longue. L'ensemble des projets sont ensuite conservés et mutualisés.

Les projets d'activités permettent aux équipes de préciser le déroulement d'un temps d'animation à partir d'un cadre identique de présentation. Cependant, nous savons que le « faire pour faire » ou la quantité d'ateliers proposés n'est pas un gage de réussite ou de qualité, et c'est pour cela que nos projets d'activités sont avant tout au service de nos ambitions éducatives.

C'est *PACCIANUS Loïc*, directeur de l'accueil de loisirs *JEAN JAURÈS*, qui coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Ainsi, il veille à ce que le projet d'animation soit l'affaire de toute l'équipe. Pour cela, avant la construction et la rédaction du projet d'animation, il met en place une véritable méthodologie de travail.



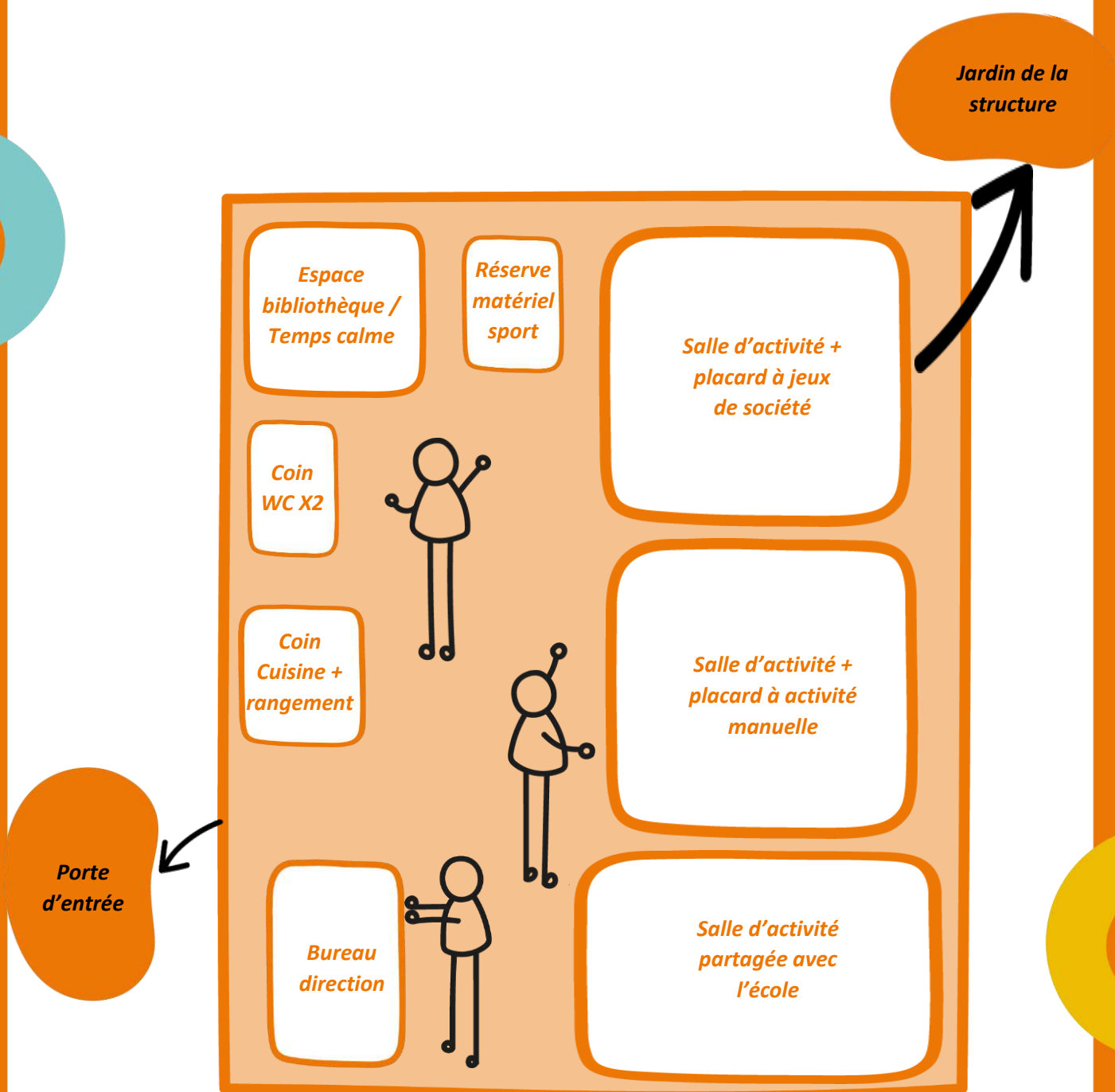
## 1.2 Le plan des espaces d'animation

En facilitant l'accès à différents espaces éducatifs, l'équipe aura pour objectifs de permettre aux enfants de grandir et d'apprendre tout en s'amusant !

Nous pouvons disposer selon *la disponibilité ; les effectifs ; les activités ; la période ; etc.*, de la *salle de motricité ; l'espace multimédia de l'école ; du jardin partagé ; du potager ; du matériel sportif ; la salle de réunion*. Enfin, nous disposons autour de la structure d'un *city stade, d'un terrain de football*.

Le matériel pédagogique fait l'objet en début et fin d'année d'un inventaire complet. Pendant l'année également, les placards sont rangés ; le *matériel sportif et le placard pour les activités manuelles*, sont mis à disposition des enfants en fonction des activités. L'équipe aura tout le matériel nécessaire pour le bon déroulement des activités (*feutres, feuilles, peintures, colles, balles, plots*). En cas de manque particulier à la mise en place d'un atelier, l'équipe pourra, après concertation avec la direction, commander le matériel nécessaire.

## Le plan des locaux de l'ALAE/ ALSH JAURÈS



### 1.3 La typologie des activités

Nous proposons de mettre en place plusieurs types d'activités répondant aux différents besoins des enfants en fonction de leurs âges, de leurs capacités ou encore de leurs aptitudes :

- ★ *Activités sportives telles que les sports collectifs, les grands jeux, la malle « Esprit sportif », divers petits jeux, les olympiades inter-sites ; les jeux d'adresse afin de développer ses aptitudes, favoriser la coopération et le dépassement de soi.*
- ★ *Activités de détente telles que la relaxation, les exercices de yoga, les temps calmes ; le jeu « Z'émotions », la méditation, la lecture, le Kamishibai, afin de favoriser la concentration et réduire les tensions au sein d'un groupe*
- ★ *Activités culturelles et artistiques telles que la fabrication d'instruments de musique, la création d'un spectacle, découverte des arts, les jeux « Kuriosity » ; la peinture, les activités manuelles, afin de favoriser la créativité et permettre une meilleure compréhension de soi et des autres*
- ★ *Activités manuelles autour de thématiques fortes telles que l'environnement, les sciences, la citoyenneté, la cuisine, le numérique, le patrimoine, la décoration du centre, afin de s'ouvrir sur le monde qui nous entoure et apprendre à agir en conscience*
- ★ *Activités en partenariat avec des associations locales telles que « Il faudra leur dire » concernant les droits de l'enfant, « Handi'chiens » sur le handicap et les chiens à assistance, « Ludo loisirs » concernant des activités sportives, « street art » avec les arts de rue dont notamment le hip-hop, afin de découvrir son territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle, intergénérationnelle, etc...*
- ★ *Activités libres telles que les jeux de société, les puzzles, la lecture, les petites activités manuelles, afin d'être au plus près du rythme et des besoins des enfants. Le vendredi c'est le choix de l'enfant.*

Chaque jour les enfants et leurs parents auront la possibilité de découvrir les activités qui leur seront proposées au cours de la journée. Le planning avec les activités phares du cycle est affiché à l'entrée de l'école ainsi qu'à l'entrée de l'ALAE.



## 2. Programme prévisionnel

### 2.1 L'accueil du matin, pour un réveil en douceur

En tant que premier contact de la journée, l'accueil du matin est considéré comme un espace de transition entre la vie de famille et l'école. C'est pour cela que nos équipes éducatives seront particulièrement attentives à personnaliser l'arrivée de chaque enfant et de chaque famille afin d'aider à bien gérer la séparation. À l'accueil de loisirs *JEAN JAURÈS*, nous nous engageons donc à créer un espace d'accueil chaleureux et rassurant, propice aux échanges.

Pour l'accueil du matin, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

| Périodes          | Thématiques                  | Activités                                                                                                           |
|-------------------|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Septembre-Octobre | Bienvenue et vivre ensemble  | Jeux calmes de connaissance, lecture d'histoires « Petit Citoyen », création d'une charte illustrée de la garderie. |
| Novembre-Décembre | Contes et traditions d'hiver | Lectures de contes, décorations pour l'automne/hiver, atelier dessin sur les fêtes et saisons.                      |
| Janvier-Février   | Les émotions et le respect   | Jeux coopératifs (Petits citoyens), coloriages mandalas, boîte à émotions (identifier et exprimer ses ressentis).   |
| Mars -Avril       | Nature et environnement      | Observation de la nature (photos, dessins), fabrication d'un arbre des saisons, jeux autour du tri sélectif.        |
| Mai-Juin          | Jeux et créativité           | Jeux de société, construction de puzzles collectifs, créations libres (pâte à modeler, Lego, Kaplas).               |

### 2.2 La pause méridienne, un temps de partage

L'objectif prioritaire des équipes est d'assurer aux enfants un temps de loisirs éducatifs correspondant à leur rythme, tout en les initiant à la vie en collectivité et à la découverte.

Nous veillerons également à ce que le repas se déroule dans un climat convivial et détendu, de façon à marquer une véritable pause dans la journée des enfants. Enfin, nous ferons attention à ce que les enfants puissent reprendre la journée scolaire dans le calme et dans des conditions favorables aux apprentissages.

Pour la pause méridienne, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

| Périodes          | Thématiques                        | Exemples d'activités                                                                                                                             |
|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Septembre-Octobre | C'est la rentrée<br>Vivre ensemble | Activités autour du vivre ensemble, jeux de connaissance, règles de vie et journée type, activités autour d'halloween, grand jeu de fin de cycle |
| Novembre-Décembre | Les droits de l'enfants            | Semaine des droits de l'enfant, semaine du handicap, activités autour de Noël, grand jeu fin de cycle                                            |
| Janvier-Février   | L'hiver sous toute ses formes      | La galette des rois, l'épiphanie, activités manuelles autour de l'hiver, activité sur la nature, Kermesse en rapport avec le carnaval            |
| Mars-Avril        | Vive le printemps                  | Semaine de la femme, activité autour du printemps, grand jeu fin de cycle, activité sur les animaux                                              |
| Mai-Juin          | Les grands jeux de l'été           | Activité autour de l'été, semaine des grands jeux, activités autour de la musique                                                                |

### 2.3 L'accueil du soir, un lieu d'expérimentation

L'accueil du soir ne saurait se résumer à un simple espace de garderie en attendant qu'arrive « l'heure des parents ». Ainsi, nous souhaitons créer pour les enfants un lieu d'expérimentation où ils pourront intégrer de nouveaux mécanismes de pensée, de réflexion et de compréhension tout en se libérant des tensions accumulées durant la journée. Les équipes veilleront aussi à ce que les enfants puissent, selon leur rythme et leurs besoins, développer des compétences sociales à travers le jeu.

Pour l'accueil du soir, les thématiques retenues par l'équipe éducative sont les suivantes :

| Périodes          | Thématiques                 | Exemples d'activités                                                                                  |
|-------------------|-----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Septembre-Octobre | Le rythme dans la peau      | Chaque vendredi, une activité différente par rapport au rythme et à la musique                        |
| Novembre-Décembre | Les émotions                | Chaque vendredi, une activité sur les émotions                                                        |
| Janvier-Février   | Le projet autour des 5 sens | Chaque séance, autour d'un sens, avec un grand jeu pour finir                                         |
| Mars-Avril        | Voyage autour du monde      | Chaque séance, activité en rapport avec le continent et le pays, création d'un passeport pour voyager |
| Mai-Juin          | Créer ton objet en argile   | Création d'un objet en argile, et présentation aux autres enfants sous la forme d'une exposition.     |



# **PARTIE 5 :**

# **MODALITÉS ET**

# **MOYENS DE MISE**

# **EN ŒUVRE**

# 1. Moyens humains

## 1.1 Une équipe éducative engagée et impliquée

L'équipe éducative est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis au sein de l'ALAE JEAN JAURÈS Léo Lagrange. Pour les accompagner au quotidien, ainsi que leurs familles, nous aurons dans l'équipe éducative :

### ★ La direction

*PACCIANUS Loïc, titulaire du BAFD*

*Il sera disponible, à l'écoute des enfants et de leurs familles. Il est la personne référente pour transmettre les informations éducatives, règlementaires ou encore organisationnelles. Il veille à renforcer la participation des familles en assurant le lien et la communication avec elles.*

*Il transmet, explique et détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe et veille à sa mise en œuvre en animant les temps d'écriture du projet pédagogique. Il est à l'écoute de l'ensemble de l'équipe et peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de propositions ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité. Il s'appuie sur les résultats de différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens, il est garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.*

*Enfin, il assure la gestion de la structure sur les plans financier et administratif, sanitaire et réglementaire. Pour cela, il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional, ainsi qu'avec ceux de la mairie de PERPIGNAN.*

### ★ L'équipe d'animation

Les membres de l'équipe d'animation sont le relais de la direction. Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure, ainsi que le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Ils n'hésitent pas à communiquer les informations importantes à leur direction.

Ils participent aussi à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils veillent au respect des valeurs de la République au sein de leur structure et se doivent d'avoir une posture professionnelle exemplaire. Ils s'attachent à qualifier leur geste éducatif.

Ils contribuent activement à l'écriture du projet pédagogique de la structure. Afin de concrétiser ce dernier, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités, qui répondent aux besoins des enfants en tenant compte de leurs spécificités (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.), sont alors présentées aux usagers sous la forme de plannings.

Ils accompagnent les enfants tout au long de la journée en étant garants de leur sécurité et du respect des règles de vie en collectivité. Ils mettent en place une pédagogie active et veillent au développement des enfants en proposant des activités de qualité, enrichissantes et diversifiées.

Ils participent à des réunions de service et doivent manifester une réelle capacité à travailler en équipe. Leur travail est évalué selon des critères définis à l'avance dans le projet pédagogique.

| Nom              | Prénom          | Âge           | Qualification                    | Fonction et tranches d'âge                 | Statut-Contrat   | Période       |
|------------------|-----------------|---------------|----------------------------------|--------------------------------------------|------------------|---------------|
| <b>PACCIANUS</b> | <b>Loïc</b>     | <b>30 ans</b> | <b>BAFD</b>                      | <b>Directeur ALAE/ALSH</b>                 | <b>Permanent</b> | <b>Annuel</b> |
| <b>BELMAAZIZ</b> | <b>Dalia</b>    | <b>27 ans</b> | <b>BAFA / CAP petite enfance</b> | <b>Animatrice midi, soir et été</b>        | <b>Permanent</b> | <b>Annuel</b> |
| <b>VESSAUD</b>   | <b>Virginie</b> | <b>45 ans</b> | <b>BAFA stagiaire</b>            | <b>Animatrice matin, midi et été</b>       | <b>Permanent</b> | <b>Annuel</b> |
| <b>WALENTIN</b>  | <b>Sylvie</b>   | <b>55 ans</b> | <b>CAP Petite enfance</b>        | <b>Animatrice matin, midi, soir et été</b> | <b>Permanent</b> | <b>Annuel</b> |
|                  |                 |               |                                  |                                            |                  |               |
|                  |                 |               |                                  |                                            |                  |               |

### 1.2 La place des familles dans un processus de coéducation

Accueillir l'enfant, c'est aussi accueillir sa famille, et c'est pour cela que cette dernière est invitée par toute l'équipe éducative à participer à la vie de la structure. Chaque parent doit pouvoir, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

C'est aussi dans ce cadre que l'équipe fait preuve d'un engagement fort en organisant des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : *réunions de rentrée, temps d'accueil, réunions d'informations, expositions et spectacles des enfants, enquêtes de satisfaction des familles, affichages, transmissions d'informations*. Nous avons conscience de la nécessité de rassurer les familles et voulons pour cela favoriser la communication, encourager leur présence et les impliquer dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation.

La famille, 1<sup>er</sup> partenaire éducatif, constitue un acteur essentiel dans le bon fonctionnement de l'ALAE JEAN JAURÈS. Nous savons que la continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil périscolaire passe par la construction d'une relation de confiance entre les professionnels et les parents. Ainsi, chacun de nos espaces est un lieu de vie ouvert à tous, où les professionnels s'engagent à favoriser le processus de coéducation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.



## 2. Moyens pédagogiques

### 2.1 Des outils éducatifs pour construire l'avenir

Tous les outils pédagogiques Léo Lagrange que nous utilisons s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté. Ils visent à renforcer l'impact éducatif des temps de loisirs en proposant des animations qui développent les aptitudes et compétences psychosociales des enfants : favoriser l'estime de soi, encourager des modes de communication bienveillante, soutenir la coopération, développer l'autonomie, éveiller l'esprit critique et l'engagement citoyen chez les plus jeunes, etc.

Dans le cadre de la création de ses outils, la Fédération Léo Lagrange veille à :

- ★ *Prendre en considération les besoins et réalités du terrain*
- ★ *S'appuyer, en fonction des thématiques abordées, sur le regard d'experts*
- ★ *Assurer une continuité et une cohérence éducatives en veillant à l'intérêt des enfants*

À l'ALAE JEAN JAURÈS, nous proposons une pédagogie réfléchie et innovante qui s'appuie sur le jeu comme vecteur et support d'éducation pour aborder avec nos publics les grands enjeux et défis de notre société.

Retrouvez la Boîte à outils Léo Lagrange en annexe du document.



### 2.2 Des espaces formatifs au service de nos équipes

Afin d'assurer la mise en œuvre de notre projet pédagogique, nous invitons l'équipe d'animation à participer à des temps de rencontres et des espaces formatifs pour :

- ★ *Accompagner et soutenir leur geste éducatif au quotidien*
- ★ *Faciliter la prise en main des outils et programmes pédagogiques Léo Lagrange*
- ★ *Acquérir de nouveaux savoirs et compétences à mettre au service du collectif*

### 3. Partenariats

Nous pensons que c'est en étant au plus près des réalités de notre territoire d'implantation que nous pourrions répondre à des attentes partagées entre les différents acteurs locaux. Ainsi, à l'accueil de loisirs JEAN JAURÈS, nous nous appuyons sur notre environnement *culturel, naturel, associatif, local* pour développer des partenariats encadrés par des *conventions, contrats, stage* qui font l'objet de contrôles réguliers.

Partenaires locaux *Le SYM, La mairie de Perpignan, jeunesse et sport, dispositif de réussite Educatif L'équipe enseignante primaire, Hand'avant66,*

Partenaires financiers : *la CAF, MSA, la DDCSPP, le CEJ, la mairie de Perpignan*

En tant que Co-éducateur, nous agissons en synergie avec tous les acteurs éducatifs du territoire afin de garantir une cohérence et une continuité éducative au service des intérêts de l'enfant.

### 4. Moyens financiers

La tarification est adaptée au quotient familial de chaque famille selon le barème de la CAF. Le repas est quant à lui basé sur un tarif fixe par enfant et par famille (Voir règlement intérieur 2025-2026).

Tous les temps périscolaires sont payants selon les modalités suivantes :

- Restauration scolaire : facturation à l'unité/au repas selon l'agenda prévisionnel.
- Forfait accueils périscolaires du matin, midi et soir jusqu'à 18h15 : facturation appliquée à partir d'une présence par mois.

*Les factures sont mensuelles et éditées à terme échu. Elles correspondent à l'ensemble des consommations du mois précédent. Le paiement s'effectue à réception de la facture.*

À la fin de chaque trimestre, une mise à jour de la facturation est effectuée. Tout dossier présentant un ou plusieurs impayés, ce malgré des relances, entraînera la radiation à chacune des activités auxquelles l'enfant est inscrit.



## PARTIE 6 : ÉVALUATION

## 1. Définition des termes

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure et dont les critères se pensent au moment de l'écriture du projet pédagogique.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE JEAN JAURÈS. L'efficacité de chaque action est évaluée et, si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement.

Cette démarche, commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange, nous permet d'avoir une analyse globale avec notamment une approche qualitative de nos pratiques éducatives.



## 2. Documents cadres

### 2.1 Notre Charte de qualité enfance

La Charte de Qualité est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange, une garantie d'un accueil de qualité. Issue d'un travail d'échanges, d'analyses et de dialogues initié par le Réseau National Enfance et ses référents régionaux Léo Lagrange, elle est soutenue par la CNAF.

Avec ses trois objectifs principaux, elle constitue un temps fort de l'évaluation. Elle permet en effet :

- ★ De définir l'engagement collectif de la Fédération en matière de qualité
- ★ De sensibiliser la direction et l'équipe d'animation autour de critères de qualité
- ★ D'encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Présentée aux familles et aux partenaires, puis affichée dans le hall de la structure, la Charte de Qualité est un outil de progrès, mais aussi un outil de management des équipes. Elle permet de vérifier que la qualité d'accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, nous impose de trouver les moyens d'y parvenir.



## 2.2 Notre Kit de la posture éducative

La qualité des relations tissées avec les enfants, leurs familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe commun à tous nos accueils de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- ★ *Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel*
- ★ *Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs*
- ★ *Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation*

Le Kit de la posture éducative, conçu avec le soutien et la participation du réseau Léo Lagrange, a été créé pour accompagner et soutenir la direction enfance et ses équipes vers de justes pratiques d'animation autour de 4 grands chapitres :

- ★ *Les fondamentaux de notre projet éducatif*
- ★ *La lutte contre toutes les formes de discrimination*
- ★ *L'accompagnement éducatif conscient et bienveillant*
- ★ *Les engagements responsables et les cadres règlementaires*

Véritable outil de management, c'est grâce à des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs que le directeur PACCIANUS Loïc, pourra évaluer son équipe sur la posture à adopter face à une situation concrète, sur sa maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur sa capacité à résoudre un problème.



### 3. Réunions d'équipe

La direction organise des réunions *un lundi sur deux, d'une durée de 1h30 par personne. Les autres lundis, l'équipe d'animation reste sur la structure pour préparer les activités pendant 1h.* Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe d'animation. Ils permettent de coordonner l'équipe, de discuter et d'élaborer les projets d'activités, mais aussi parfois de réguler certains conflits.

Durant ces réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe. Le directeur vérifie, en s'appuyant sur les documents cadres et en se basant sur des critères objectifs et mesurables, que l'équipe respecte bien les engagements portés par Léo Lagrange. En fonction du bilan, il oriente le travail de son équipe en conséquence.

Cette organisation permet un management collaboratif, transversal et de proximité, essentielle au bon fonctionnement du service.

En plus des réunions de régulation, sont organisées :

- ★ *Des réunions à chaque fin de cycle pour préparer le prochain cycle.*
- ★ *Des réunions exceptionnelles d'évaluation autour de projets ponctuels*
- ★ *Des réunions pour préparer les grands jeux qui ont lieu les vendredis avant les vacances*
- ★ *Des réunions de rangement*
- ★ *Des réunions pour essayer les nouveaux jeux de société*
- ★ *Des réunions exceptionnelles concernant les intervenants ou les activités importantes (marché de Noël, kermesse, fête de l'école...)*
- ★ *Une réunion annuelle de bilan général*



### 4. Bilans

#### 4.1 Des temps de restitution avec les enfants

Tout au long de l'année, nous proposerons aux enfants d'évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- ★ *Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation*
- ★ *Des affiches retraçant les activités et projets phares que nous avons faits.*
- ★ *La production de travaux manuels sous forme d'expositions ouvertes aux familles en lien avec les ateliers réalisés durant le temps périscolaire*
- ★ *Des retours avec les enfants sur les grands jeux à thème*

### 4.2 Une enquête de satisfaction des familles

La place des familles est au cœur de nos pratiques éducatives, c'est pourquoi la volonté de mettre en place, au niveau national, une enquête de satisfaction auprès des familles pour nos accueils de loisirs s'inscrit pleinement dans notre démarche qualité.

Pour cela, *le directeur* transmet aux familles, en fin d'année scolaire, une enquête de satisfaction anonyme. Dans celle-ci, les usagers pourront évaluer et faire des suggestions sur toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs JEAN JAURES : les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.

Le résultat de cette enquête est intégré à notre bilan annuel.

### 4.3 Des bilans annuels

Le bilan annuel est un travail de collecte d'informations et de synthèse des différents projets. Il a pour objectif principal de faire le point et de partager le travail éducatif qui a été accompli par l'équipe d'animation auprès des enfants de l'ALAE JEAN JAURÈS.

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées sur une période donnée.





# PARTIE 7 : COMMUNICATION

# 1. Outils de communications

## 1.1 Le Kit de signalisation enfance

Depuis 2020, la Fédération Léo Lagrange met à disposition de ses équipes d'animation un kit de signalisation enfance, pour identifier et transformer tous les espaces d'accueil.

Ce kit permet de mettre en place des espaces adaptés et modulables grâce à des stickers repositionnables (pictogrammes de la charte graphique enfance, flèches de couleurs, étiquettes, etc.) qui répondent à des contraintes liées aux locaux ou tout simplement aux envies des enfants !

Dans une démarche inclusive, les enfants sont invités avec l'aide de l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familier et rassurant.

### Kit de signalisation enfance

pour identifier et transformer  
nos espaces d'accueil



## 2. Relation aux familles

C'est en étant au plus près des besoins des familles que nous pourrions favoriser l'interconnaissance et instaurer une véritable relation de confiance. Pour cela, nous veillons à faciliter l'accès à l'information quotidienne des temps d'accueil :

- ★ *En privilégiant la compréhension des informations*
- ★ *En personnalisant l'information*
- ★ *En variant les supports de communication*
- ★ *En ritualisant la transmission des informations*
- ★ *En mobilisant les bons canaux de communication*

Sur l'ALAE JEAN JAURÈS, nous avons fait le choix d'une communication de proximité qui passe par la mise en place de différents outils :

- ★ *Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, mots sur le cahier de liaison de l'enfant pour les événements ponctuels, échange par mail ou téléphone concernant des points particuliers*
- ★ *Affichage : espace d'affichage dédié, installation d'un tableau dans le hall de l'accueil, utilisation du Kit de signalisation enfance et de stickers repositionnables*
- ★ *Outils numériques : site internet, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube, etc.), envoi de mails, échange par téléphone*
- ★ *Réunions d'informations : journées portes ouvertes, présentation de l'équipe encadrante, identification des animateurs impliqués dans chaque projet, conseils d'écoles, réunions, événements sur la structure*
- ★ *Temps conviviaux : café discut', actions hors les murs, expositions et spectacles des enfants, valorisation et partage de connaissances*
- ★ *Courriers : création d'infographies pour les flyers, les enquêtes, les newsletters aux familles, notes sur le fonctionnement de l'accueil, etc.*
- ★ *Comités : de pilotage du PEDT, d'évaluation de l'accueil de loisirs, de suivis avec la collectivité, d'usagers, etc.*
- ★ *Presse : articles et portraits réalisés par le service de communication Léo Lagrange, presse locale, bulletin mensuel de la commune, etc.*

Le directeur se charge d'accueillir les familles tous les jours sauf le mercredi de 16h30 à 18h15 afin de répondre à leurs questions.

### 3. Animation du réseau Léo Lagrange

#### 3.1 Le Réseau National Enfance (RNE)

Au sein de la Fédération Léo Lagrange, l'ensemble des accueils de loisirs est animé par le Réseau National Enfance (RNE) composé de deux à quatre professionnels par région, missionnés par les différents établissements du territoire. Quatre missions principales reviennent à ce Réseau :

- ★ *Fédérer les acteurs en adoptant une posture positive et constructive afin de créer un maillage Léo Lagrange actif et dynamique*
- ★ *Mettre la pédagogie au cœur de nos pratiques en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques*
- ★ *Qualifier le geste éducatif en proposant, en tant que personne « ressource », soutien et expertise aux professionnels de terrain*
- ★ *Construire une parole commune et structurante en lien avec notre positionnement et notre démarche éducative*

Une Convention professionnelle annuelle, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'ALAE JEAN JAURÈS.

Le Réseau favorise aussi l'élaboration de supports pédagogiques à destination des enfants dans une démarche d'éducation à la citoyenneté. Il accompagne le geste éducatif des professionnels de terrain via la création de documents structurants, la mise en place de rencontres pédagogiques ou encore la coordination de projets inter-sites.

#### 3.2 Les réseaux locaux

Chacun des membres du Réseau National Enfance fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via l'organisation et sa participation à un Réseau Local. Ce dernier réunit, environ trois à quatre fois par an, *l'ensemble des équipes ; la direction ; les équipes d'animation, enfance du territoire.*

Tous les représentants du RNE s'engagent ainsi à :

- ★ *Relayer les informations aux structures implantées sur son territoire : compte-rendu, orientations fédérales, projets inter-publics, diffusion et prise en main des outils, etc.*
- ★ *Recenser les retours d'expériences : attentes et besoins des équipes, problématiques et pépites de terrain, etc.*
- ★ *Être le lien dans un mouvement de va-et-vient entre le territoire et la coordination nationale pour favoriser la dynamique et le sentiment d'appartenance au réseau Léo Lagrange*

# La Fédération Léo Lagrange

En développant son action éducative et sa volonté d'appliquer les méthodes et valeurs de l'éducation populaire de manière universelle, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et de salariés pour bâtir une société de progrès.

Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange agit depuis 1950 par **l'éducation non formelle et la formation tout au long de la vie** pour :

- ★ *Transformer la société*
- ★ *Lutter contre les inégalités et toutes formes de discrimination*
- ★ *Favoriser l'émancipation individuelle et collective*

La Fédération Léo Lagrange, association loi 1901, porte un **projet d'intérêt général qui fonctionne démocratiquement**. Le réseau de professionnels, bénévoles et volontaires Léo Lagrange agit au quotidien **en faveur du bien-être social, de l'estime de soi et de la réalisation citoyenne à tous les âges de la vie** en France et au-delà.

A but non lucratif, ce sont des bénévoles qui animent son conseil d'administration. Ce dernier donne les grandes orientations de l'association qui sont concrétisées par les équipes professionnelles au quotidien. Ce fonctionnement inscrit la Fédération Léo Lagrange dans un **modèle où l'économie est au service de l'homme et de son environnement**. Ainsi, tous les résultats réalisés sont intégralement réinvestis dans l'activité de l'association.

Pour la Fédération Léo Lagrange, **l'éducation populaire est un engagement qui implique :**

- ★ *De donner les moyens de vivre pleinement sa citoyenneté*
- ★ *D'avoir accès à la formation tout au long de la vie*
- ★ *D'agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances*
- ★ *De proposer aux publics de tous âges des activités et des loisirs de qualité*
- ★ *De favoriser l'échange culturel et la mixité sociale*
- ★ *D'être l'ambadrice de la jeunesse en offrant un espace d'expression citoyenne*



*Léo Lagrange nous a légué une vision optimiste et généreuse de la société, en mettant au cœur des préoccupations sociétales l'épanouissement de toutes et tous, par l'accès aux loisirs et aux sports. La Fédération qui porte son nom fut créée 10 ans plus tard, en 1950, par de jeunes socialistes avec Pierre Mauroy en tête. 70 ans plus tard, notre mouvement revendique plus que jamais son héritage !*

**Léo Lagrange, 1900-1940**





*ALAE JEAN JAURES*

*PERPIGNAN*

De *SEPTEMBRE 2025* à *JUILLET 2026*

N° de déclaration TAM (DDCS) :

*0660016AP002225-E01*

*ALAE JEAN JAURES  
CHEMIN DEL VIVES  
66000 PERPIGNAN*

**Téléphone:** 06.50.57.29.63

**Mail:** [jaures.perpignan@leolagrange.org](mailto:jaures.perpignan@leolagrange.org)

**Web:** ALAE Jean Jaurès – Accueil de loisirs  
Léo Lagrange de Perpignan